

Bagnères-de-Bigorre, le 5 mars 2024

Le 4 mars 2024, une victoire historique pour les Droits des femmes



Le 4 mars, le Congrès du Parlement a approuvé l'inscription de l'IVG dans la Constitution à 780 voix POUR, faisant de la France le premier pays au monde à constitutionnaliser l'IVG.

Sylvie Ferrer, députée des Hautes-Pyrénées est fière d'avoir participé à ce moment décisif, rendu possible grâce à l'engagement du groupe parlementaire de la France Insoumise et de sa

Présidente Mathilde Panot qui, pour rappel, a défendu ce projet de loi constitutionnel en novembre 2022. Un long parcours donc... et bien sûr, une victoire qui est le résultat de plusieurs années de luttes féministes et militantes.

Et dès demain, le groupe parlementaire de la France Insoumise repart au combat pour demander au Gouvernement d'inscrire le droit à la liberté de recourir à l'IVG dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne. Mais pour le moment, il est temps de savourer cette conquête historique.

A quelques jours de la Journée Internationale des Droits des Femmes, la France envoie un message fort au reste du monde et fait de ce 8 mars 2024 une date mémorielle.